

Pays de Fayence

Les usagers de l'eau veulent une meilleure gestion des ressources

Inquiets de l'état des réseaux et de leur gestion, au moment où l'approvisionnement devient de plus en plus difficile, l'association des usagers souhaite une politique sur le long terme.

Créée afin d'aider les élus et les professionnels dans leur gestion de l'eau sur le territoire, l'association « Pays de Fayence association des usagers de l'eau » (PFAUE) a plusieurs dossiers en cours. Jean Gault, président de la structure, les détaille.

Pourquoi avoir créé une association des usagers de l'eau ?

À l'image du comté de Nice, de la basse région du Rhône et de la Durance, nous disposons d'une ressource en eau immense. Il y a certes la rivière Siagnole, mais aussi les nappes phréatiques, dont la zone de captage s'étend sur des aires très vastes, jusqu'au camp militaire de Canjuers. Pour compléter cela, il y a la possibilité de réutiliser les eaux issues des stations d'épuration pour l'arrosage des pelouses, des jardins municipaux, des parcs, etc.

Aujourd'hui, ce traitement est coûteux, mais une gestion intelligente de la ressource pourrait la rendre compétitive. Le golf de Terre Blanche le fait déjà.

« Informer de la situation presque catastrophique dans laquelle nous nous trouvons. »



La ressource en eau du lac de Saint-Cassien pourrait être davantage exploitée. (Photo C. Go.)

Quelles sont les idées que vous espérez voir mises en œuvre ?

Ces dernières années, la majorité des demandes d'urbanisme concerne la construction de piscines privées. Chaque autorisation de travaux délivrée par les services de l'urbanisme pourrait prescrire la mise en place de cuves de récupération des eaux de lavage des filtres de piscine. Cette mesure, couplée à la récupération des eaux de pluie, permettrait notamment l'arrosage des espaces verts.

Vous souhaitez également sécuriser l'approvisionnement...
Effectivement. Nous disposons

d'une ressource sous-utilisée : le lac de Saint-Cassien. À ce jour, seul le golf de Terre Blanche l'utilise pour une petite fraction de nos droits.

Mais plus qu'un captage supplémentaire, c'est la gestion de la ressource qui doit être améliorée. On peut imaginer introduire une tarification incitative qui conduirait les usagers à économiser l'eau. Nous pourrions surtout récupérer une grande quantité d'eau en réparant les fuites sur le réseau. C'est une priorité absolue : aujourd'hui, nous perdons 1,5 million de mètres cubes par an. Cela

représente environ 1,95 million d'euros.

Vous avez un regard critique sur la gestion actuelle...

Nous signalons des éléments « inquiétants » : plusieurs communes gèrent encore l'eau « comme des cigales », au risque de se retrouver en difficulté au moment de la saison sèche. Des budgets validés par la préfecture souffrent de défauts d'investissement, d'amortissement, d'une imputation budgétaire « artistique », d'une tarification « sympathique ». La communauté de communes

du Pays de Fayence assure l'Agence de l'eau de sa bonne gestion. Selon nous, elle devrait avant tout informer les consommateurs du Pays de Fayence de la situation presque catastrophique dans laquelle nous nous trouvons, aussi bien au sujet de l'eau potable que des eaux usées.

Que faut-il faire pour améliorer cela ?

La communauté de communes, après avoir évalué toutes ses ressources, doit établir un bilan prévisionnel « emplois ressources » sur les vingt ans à venir.

Certains estiment qu'il sera toujours possible de bénéficier de l'eau vendue par la Société du canal de Provence...

Lors de leur dernière assemblée générale, les agriculteurs du Pays de Fayence ont évoqué cette possibilité afin d'anticiper les situations de détresse comme celle que nous connaissons actuellement à Seillans et à Bargemon (Var-matin du 14 janvier). On pourrait envisager cela comme une solution de secours. Auparavant, pour sécuriser le réseau, on pourrait encourager les neuf communes du Pays de Fayence à interconnecter leurs réseaux, voire à les relier à ceux des communes environnantes. Callian et Montauroux commencent à le faire.

RECUEILLI PAR C. GO.

SEILLANS

« Les chevaux du Praziaux » offrent la chance d'une vie heureuse aux anciens animaux maltraités

Virginie Hulin a créé, en 2017, l'association « Le cheval sans fers sans mors » (SFSM), dont le but est de sensibiliser à une équitation « naturelle » et de guider les propriétaires dans l'éducation de leurs bêtes. L'association prend également en charge de plus en plus souvent des chevaux maltraités ou en piteux état pour les remettre en bonne santé et ensuite les replacer.

Aujourd'hui, pour remplir cette mission, Virginie Hulin a trouvé du soutien auprès de Bernt Moller et Évelyne Ducret, qui ont

créé « Les chevaux du Praziaux » sur une ancienne friche qu'ils ont réaménagée sur la route de Mons.

« Un exemple du bien-être »

« L'association et ces deux personnes, avec l'aide de bénévoles, avaient le souhait de donner aux chevaux le bonheur d'exister, en les plaçant dans un espace de vie confortable, contrairement à ce qu'ils ont pu connaître auparavant. Bernt Moller et Évelyne Ducret ont récupéré quelques-unes des bêtes que nous accueillions. Là, ces chevaux sortis de l'enfer peuvent vivre leur

vraie vie, en liberté. »

Virginie Hulin poursuit : « Les relations que nous nouons avec les chevaux développent notre sensibilité et nos qualités morales. En retour, quel bien pouvons-nous leur apporter ? Cet endroit est un exemple du bien-être animal. Voir les animaux heureux nous fait un bien fou. Bernt Moller et Évelyne Ducret ont su trouver l'harmonie entre l'humanité et le respect de la vie dans un cadre magnifique. »

C. GO.

« Le cheval sans fers sans mors »
Virginie Hulin : 06 21 10 11 55.



(De gauche à droite) Virginie Hulin, Évelyne Ducret, Janis et Bernt Moller, entourés de leurs protégés, accueillis au sein du domaine du Praziaux. (Photo C. Go.)